

La Maire de Montreuil
Dominique VOYNET



Monsieur Pierre SERNE
Vice -Président
S.T.I.F.
41, rue de Châteaudun
75009 PARIS

Montreuil, le 25 juillet 2013

Affaire suivie par :
Cabinet de la Maire – DV/SB/13530

Objet : insertion urbaine de la station Boissière dans la cadre du prolongement de la ligne M11

Monsieur le Vice-Président,

Après une phase d'étude et de mise au point riche et importante, le prolongement de la ligne M11 va être prochainement soumis au débat avec nos concitoyens, dans le cadre de l'enquête publique qui se tiendra à partir de septembre prochain. Je me félicite de l'avancement de ce vaste chantier qui va considérablement améliorer la desserte de notre ville et en particulier des Hauts de Montreuil, en cohérence avec le prolongement du T1 jusqu'à Val de Fontenay.

Le déplacement de la station "Boissière" à proximité immédiate du boulevard du même nom, intervenu dans la phase d'étude à la demande de la Ville de Montreuil, a été accueilli très positivement par les Montreuillois, comme en témoignent les échanges en réunion publique.

Néanmoins, comme vous le savez, la méthode de réalisation à ciel ouvert qui serait retenue et les expropriations envisagées à cette fin ont suscité une vive inquiétude chez de nombreux riverains du site de la future station, regroupée au sein de l'association ASB11. Celle-ci, dans une approche constructive que je tiens à souligner, a travaillé à des alternatives a priori pas ou peu impactantes pour le calendrier et le budget de l'opération, qu'ils défendront pendant l'enquête publique. Une des hypothèses en particulier, qui prévoit la réalisation de la station au même endroit mais en sous-terrain plutôt qu'à ciel ouvert, en faisant entrer le tunnelier par le même site que celui qui avait été validé pour la première implantation de la station, est à mon sens tout à fait intéressante et permettrait d'éviter les coûts humains et financiers des expropriations.

Tout à fait consciente qu'il est juridiquement impossible pour les maîtres d'ouvrage du projet d'étudier ces hypothèses avant la fin de la procédure d'enquête publique, la Ville de Montreuil mandate un expert qui l'aidera à formuler sa position sur ce point.

A cette occasion, je tiens ici à rappeler officiellement que la municipalité n'entend pas mener d'opération d'aménagement sur ces parcelles, et que les perspectives de valorisation immobilière des emprises qui seraient acquises par la RATP pour la réalisation de la station, aperçues malencontreusement sur des slides projetés aux habitants, n'ont pas reçu et ne reçoivent aucunement mon approbation.

En vous remerciant à nouveau de votre implication déterminante pour la réussite de ce projet tant attendu de prolongement de la ligne 11, et restant à votre disposition, je vous prie de recevoir, Monsieur le Vice-Président, mes meilleures salutations.

Dominique VOYNET

